

Vœux Unccas 2025

Discours du président Luc Carvounas

Madame la ministre, Chère Catherine VAUTRIN,

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Mesdames et Messieurs les maires,

Mesdames et Messieurs les élu.e.s,

Mesdames et Messieurs les présidentes et Présidents d'associations,

Mesdames et Messieurs les présidents d'unions départementales des CCAS et CIAS ;

Madame la Présidente honoraire, Chère Joëlle MARTINAUX,

Mesdames et Messieurs les membres du Bureau national, du Conseil national et du Conseil d'administration de l'UNCCAS,

Chers partenaires,

Merci à tous pour votre présence dans cette belle salle de la Mutuelle nationale territoriale, dont je salue le président, M. Didier Bée, qui a bien voulu introduire cette cérémonie de vœux.

Cela fait maintenant plus d'un an que nous sommes installés au 1^{er} étage de ce bâtiment et je crois pouvoir dire que l'interaction avec les équipes de la MNT se passent en parfaite synergie, nous avons par ailleurs renouvelé la convention partenariale qui nous lie afin de développer des actions dans le cadre de la protection sociale.

Je vous souhaite à toutes et à tous, au nom du Conseil national, du Conseil d'administration et du Bureau national de l'UNCCAS, une belle et heureuse année 2025, pleine d'engagements au service de nos concitoyens.

Je veux tout d'abord rendre hommage à nos CCAS et CIAS de l'hexagone et des outre-mer et, à travers eux, à nos 126 000 agents territoriaux qui font vivre le service public au quotidien.

Ils sont les garants de ce service public de proximité par excellence, accessible et incarné, dont nos concitoyens attendent aujourd'hui beaucoup.

Par son rôle d'observation de la demande sociale, de coordination au plan local mais aussi par sa gouvernance transpartisane qui en fait un lieu unique de rencontre entre les élus et les acteurs associatifs, l'UNCCAS est un acteur incontournable des solidarités de notre pays.

L'année 2024 a été riche de moments forts, comme notre congrès au Havre ou notre conseil national sur le Logement à Montpellier.

J'ai également, avec l'équipe du Bureau national, multiplié les rencontres sur le terrain au travers de mon Tour de France.

Une trentaine de déplacements où chaque territoire, qu'il soit métropolitain, urbain, péri-urbain, rural, ultramarin... prend sa part, innove, travaille, se retrouse les manches, pour donner à chacun les moyens d'une vie digne, mais où le constat de l'avancée de la grande précarité est indéniable, j'y reviendrai.

MAYOTTE A SUIVRE

Mais comment parler de 2024 sans évoquer tout d'abord le drame qui a touché le département français de Mayotte à la suite du passage du cyclone Chido.

Je sais que le Gouvernement a lancé beaucoup de chantiers pour la reconstruction de l'île, le Parlement a voté la loi d'urgence et un autre texte législatif intitulé « Mayotte debout » est en phase de discussion.

Mais ne nous leurrions pas, c'est un travail de plusieurs années qui s'annonce, et il faudra que l'Etat soit au rendez-vous pour déployer de manière pérenne des moyens humains, financiers logistiques importants.

L'UNCCAS, qui a fait depuis 2020 des outre-mer sa priorité au travers notamment de plusieurs déplacements en Martinique, en Guadeloupe, à la Réunion, a été au rendez-vous du soutien à Mayotte et continuera de l'être.

Nous avons, dès le 14 décembre, lancé un appel fort à la mobilisation et le 16 décembre nous avons, avec d'autres associations d'élus comme l'AMF, organisé un premier comité technique pour appeler aux dons par l'intermédiaire de la Protection civile, de la Fondation de France et de la Croix-Rouge.

Je suis très fier de voir que cet appel a été entendu puisque déjà plus de 3 millions d'euros ont été collectés pour venir en aide à la population mahoraise.

Sous l'impulsion d'Ericka BAREIGTS, Première vice-présidente de l'UNCCAS chargée des outre-mer, une plateforme "Urgence Mayotte" a été créée, regroupant les CCAS volontaires de La Réunion et ceux de Mayotte afin de répondre aux besoins prioritaires : eau, électricité, denrées non périssables et bâches de protection.

Nous avons échangé avec les élus mahorais par visioconférence le 23 décembre, puis le 22 janvier avec les directeurs des CCAS de l'île, afin de continuer à tisser le lien de la solidarité et du travail commun.

Je veux saluer le président de l'UDCCAS de Mayotte, Saïd SALIM, qui est avec tous les élus et bénévoles associatifs mahorais, pleinement mobilisé pour aider la population lourdement impactée.

Je veux également remercier Francesca Felix, présidente de l'Union territoriale des CCAS de Guyane qui a accepté que nous repoussions d'un an notre voyage prévu à l'automne prochain pour concentrer nos efforts sur la situation à Mayotte.

Nous continuerons en 2025 à être aux côtés de ces territoires aux spécificités propres, qui doivent bénéficier d'un soutien particulier de l'Etat, et j'ai indiqué au nouveau ministre d'Etat Manuel VALLS que je me tenais à sa disposition pour échanger sur le sujet et pour que l'Unccas soit partie prenante de la future loi.

L'UNCCAS suivra ainsi attentivement les propositions de lois déposées sur la vie chère, l'encadrement des loyers, ou la création d'une agence des politiques publiques dans les outre-mer que porte le président KANNER au Sénat, et dont nous avons participé à l'élaboration comme annoncé lors de notre congrès de mars 2024 au Havre.

BILAN 2024 A SUIVRE

Ces actions de plaidoyer nous les assumons, car nous souhaitons aider les décideurs publics dans leurs prises de décisions.

Ainsi, l'an dernier, nous avons alerté dans le cadre du projet de loi « logements abordables » sur le risque à soutenir le logement intermédiaire au détriment du logement social.

Nous avons également interpellé le gouvernement par courrier en février sur la cohésion sociale et en septembre pour faire de la solidarité une grande cause nationale.

Dans cette année 2024, l'UNCCAS a renforcé ses partenariats en signant ou renouvelant ses conventions avec la CNSA, la Caisse des Dépôts, la Banque de France, la Fondation BRUNEAU... je ne peux toutes les citer puisqu'il y en a une vingtaine.

Et notre réseau s'est étendu avec la création de deux nouvelles unions départementales, dans l'Aude et en Charente, portant à 78 les départements que nous couvrons désormais.

Tous ces éléments et bien plus encore, vous pourrez les retrouver dans le bilan de mi-mandat que vous avez pu consulter en vous installant, et qui est un document de qualité présentant notre action depuis 2020.

Il retrace nos 5 grandes priorités, l'action du réseau, mon Tour de France, les travaux de nos vice-présidents et de nos instances, tout cela au service d'une cause partagée : affirmer la primauté de la question sociale dans notre pays.

Je veux d'ailleurs une nouvelle fois sincèrement remercier le pôle communication, autour de Mickaël SZAMES et son équipe, ainsi que les membres de la Délégation générale pour ce travail.

Rassurez-vous... mais je suis sûr que vous n'êtes pas inquiets, on ne va pas pour autant se reposer en 2025.

PAUVRETE A SUIVRE

Les chantiers sont nombreux car la situation de nos compatriotes ne s'améliore pas vraiment.

Les chiffres de l'INSEE le confirment : notre pays compte plus de 5 millions de pauvres, soit 8,1% de la population ce qui fait dire à L'Observatoire des inégalités, dans son rapport de fin 2024, que « *la pauvreté gagne du terrain en France* ».

Deux décennies de montée de la pauvreté et de stagnation des bas revenus pèsent lourd sur le quotidien et l'avenir de nos compatriotes.

Certes, notre modèle social a amorti les crises récentes, mais pour une partie de la population, les revenus du travail régressent, et la baisse du chômage s'est enrayée.

En 20 ans, le niveau de vie médian des plus précaires a quasi stagné puisqu'il est passé de 772 euros en 2002 à 832 euros en 2022.

Paradoxe insupportable : dans une société qui produit des richesses chaque année plus nombreuses, les inégalités se creusent, la valeur produite est capturée par quelques-uns, tandis que la précarité gagne du terrain.

Les exemples ne manquent malheureusement pas.

Ici, des mamans, les familles monoparentales étant souvent portées par des femmes, qui se demandent comment elles vont réussir à nourrir leurs enfants alors que le mois débute à peine et que le compte en banque est désespérément vide.

Là, des personnes âgées, souvent les plus concernées par les logements en précarité énergétique, qui voient leurs factures d'électricité et de gaz s'envoler.

Sans parler de ceux qui s'inquiètent du potentiel doublement des franchises médicales ou du reste à charge lors de leur visite chez le médecin, quand ils ont la chance d'en trouver un.

Ce tableau, Mesdames et Messieurs, il n'est pas apocalyptique ou outrancier, il est le reflet de la réalité, et il y a ici beaucoup d'élus locaux qui, par-delà les obédiences partisans, partagent sans aucun doute mon inquiétude.

Partout le constat est le même : la précarité est en train de s'intensifier.

Les Françaises et les Français ne sont d'ailleurs pas dupes de la réalité des choses : seuls 12 % d'entre eux estiment que l'État en fait trop pour les plus démunis, selon les données 2023 du ministère des Solidarités.

Cette précarité, cette pauvreté, sont l'affaire de tous.

Et l'Etat doit assumer sa part du travail.

Pourtant, depuis 7 ans, nous n'avons eu droit qu'à une stigmatisation des bénéficiaires des minima sociaux, à la mise au travail forcé et gratuit des bénéficiaires du RSA, à la baisse des aides personnalisées au logement, à la radiation des chômeurs de longue durée de France travail.

Comme si leurs difficultés du quotidien ne suffisaient pas.

On dit qu'il faut 7 générations pour sortir de la pauvreté.

A ceux qui nous succéderont, en plus d'une dette écologique qu'ils ne pourront jamais rembourser à la planète, laisserons-nous cet héritage d'une France exsangue financièrement, où les dispositifs de solidarités ont progressivement laissés la place au système D ?

On ne vaincra pas la pauvreté en s'attaquant aux pauvres.

Puisque nous sommes dans une période de vœux, j'en formule un devant vous ce matin, et qui porte sur l'impérieuse nécessité de gouverner dans la durée des secteurs, comme celui de l'action sociale, qui demandent une écoute et une action sur le temps long.

Les élus et les bénévoles, de l'UNCCAS et des partenaires représentés ce matin, savent qu'une fois les compétitions électorales terminées, il faut savoir laisser son appartenance partisane au vestiaire pour travailler tous ensemble au service de nos concitoyens.

Ce message que nous adressons au gouvernement est une main tendue pour travailler de concert.

Nous allons formuler des propositions fortes, dans le cadre notamment du nouvel examen budgétaire, et nous nous tiendrons disponibles pour avancer ensemble, associations, collectivités et Etat.

Pour cela, nous sommes nombreux à croire que seule une organisation décentralisée pourra construire des politiques protectrices, au plus près des citoyens.

J'ai eu l'occasion de faire part l'an dernier à Eric WOERTH, missionné sur le sujet par le Président de la République, de la nécessité de renforcer le couple maire-préfet, et de réformer notre système de finances locales.

La difficulté des communes à anticiper l'état de nos finances à moyen terme nous expose à un effet de ciseaux, mettant en danger notre capacité d'investissement, et donc le maintien de politiques publiques efficaces, notamment en matière de prévention de la pauvreté.

Car je persiste à croire que cette prévention, c'est la clé, la solution qui doit nous permettre d'envisager une société plus juste à tous les niveaux.

Il nous faut endiguer le déclassement qui touche la classe moyenne, avant qu'une vague de précarité ne conduise à une submersion de notre modèle social.

En cela, il nous faut saluer les grandes politiques créatrices d'emploi menées par nos partenaires à l'échelle régionale, départementale, métropolitaine ou intercommunale.

Nous attendons également beaucoup de la réforme du service public de l'emploi, qui doit permettre de lutter contre la trappe à pauvreté qu'est le chômage de longue durée.

Mais je rappelle notre opposition à la réforme des allocations chômages au détriment des plus de 55 ans.

La prévention de la pauvreté passe aussi par des politiques tournées vers les plus jeunes, les plus âgés, les familles monoparentales, ceux qui sont déjà identifiés comme fragiles.

Je disais à ce même pupitre il y a deux ans les grandes attentes de l'Union nationale quant au Pacte des solidarités.

Je ne vous cacherai pas une certaine déception, tant au niveau des pactes locaux, que du suivi national, les soubresauts institutionnels du pays n'aidant pas à développer ce genre de politiques publiques sur le temps long.

SANS-ABRISME A SUIVRE

Evidemment, le préventif ne peut se passer du curatif, et alors que la période hivernale bat son plein, le compte n'y est pas.

Nous savons tous combien la question du sans-abrisme est importante, nous avons alerté dans une tribune parue dans la presse à l'été 2023, et la nuit de la solidarité qui s'est déroulée il y a quelques jours nous a tristement rappelé l'urgence de la situation.

Je veux saluer les 4 000 bénévoles, les 120 associations, ainsi que les villes qui ont été les chevilles ouvrières de cette opération organisée conjointement par la Ville de Paris, la MGP, l'APUR et l'UNCCAS.

Je veux d'ailleurs remercier particulièrement Léa FILOCHE et Audrey GARRINO, VP de l'UNCCAS et présidente de notre conseil national, toutes deux adjointes à la solidarité auprès des maires de Paris et Marseille.

Et savoir que plus de 2000 enfants, sûrement bien davantage car il ne s'agit ici que des chiffres du 115, dorment à la rue en France me remplit d'émotion mais aussi de colère, lorsque l'on sait que notre pays est la 7^{ème} puissance économique du monde.

J'en avais fait part dans une entrevue au délégué interministériel Jérôme d'HARCOURT qui avait contesté mes chiffres, des chiffres que je lui ai par la suite confirmé dans un courrier du 29 août dernier resté jusqu'à aujourd'hui sans réponse.

Peut-être s'est-il senti gêné d'avoir ainsi méconnu un tel sujet....

Là encore donc, l'UNCCAS avait tiré la sonnette d'alarme dès la fin 2022 dans une tribune publiée dans le JDD, sans que de vraies mesures efficaces ne soient mises en œuvre.

Lors des dernières lois de finances, nous avons dû batailler, beaucoup s'en souviennent ici, pour espérer maintenir l'offre d'hébergement d'urgence.

Or, celui-ci reste insuffisant, nous le voyons dans nos villes, puisque les maires, dont ce n'est pas la compétence, ouvrent désormais des places d'hébergement.

Ce discours de vérité ne doit pas, chers collègues, chers partenaires, nous inciter à baisser les bras.

Bien au contraire.

Cette réalité que nous vivons dans nos villes et nos villages nous oblige.

Elle est indigne d'un pays comme le nôtre et nous incite à rester plus que jamais mobilisés.

L'UNCCAS continuera d'agir selon les 5 priorités que nous avons déterminées en 2020.

Les deux premières, je viens d'en parler, ce sont bien entendu la lutte contre la précarité et la grande pauvreté, et le soutien à nos outre-mer je n'y reviens pas.

La troisième de nos priorités est la construction de la société du « bien vieillir » dans une époque où, en 2030, un quart de la population sera âgée de plus de 60 ans.

Avec Véronique BESSE et Isabel MADRID, qui sont nos représentantes sur cette question, nous utilisons les ressources de l'UNCCAS, acteur reconnu sur les politiques sociales, pour plaider en faveur des investissements nécessaires dans les territoires.

J'espère ainsi que le nouveau Gouvernement aura à cœur de s'atteler à rédiger, enfin, un projet de loi ambitieux sur le grand âge.

La question du modèle économique de nos EHPAD, dont vous connaissez la situation financière très préoccupante, doit être un point central de cette réflexion.

L'UNCCAS fait des propositions concrètes pour le PLFSS comme la création de 18 500 postes en EHPAD afin de suivre la trajectoire du rapport EL KHOMRI de 2019 ou 19 000 postes pour les services à domicile tel qu'inscrit dans le rapport 2021 de la Cour des comptes.

Par ailleurs, l'UNCCAS prend à bras-le-corps la question de l'alimentation, et je salue au passage nos partenaires des Banques alimentaires et des Restos du cœur.

Il s'agit de la première aide facultative délivrée par nos CCAS, et le programme « Mieux manger pour tous ! » lancé il y a deux ans, s'il est bienvenu en cette période d'inflation, n'est pas une fin en soit, nos adhérents le savent.

Enfin l'UNCCAS travaille activement sur la question de l'habitat et du logement, et nous avons tenu notre dernier Conseil national à l'automne à Montpellier sur cette question.

Avec Isabelle LE CALLENNEC, vice-présidente au logement de l'UNCCAS et eurodéputée, nous portons la voix des maires sur cette question, alors qu'une décentralisation de cette compétence semble à l'ordre du jour.

Vous le voyez, les sujets ne manquent pas pour l'UNCCAS en cette nouvelle année et nous sommes, avec l'équipe de la délégation générale menée par Éric SIGNARBIEUX, plus que jamais au travail.

Notre réseau va continuer à s'étendre et à proposer de nouveaux outils pour les CCAS de France, j'en veux pour preuve le nouvel espace web pour nos unions départementales, les nombreuses formations proposées, ou le soutien juridique apporté.

L'UNCCAS a vocation à servir de point de repère pour nos adhérents, dans des temps difficiles où l'urgence sociale est au cœur de toutes les interrogations et inquiétudes.

C'est d'ailleurs cette idée qui a inspiré le thème de notre congrès national : « **Urgence sociale : tenir jusqu'à quand ?** ».

Nous nous réunirons à SavoieExpo, du 26 au 28 mars prochains, où le maire de Chambéry Thierry REPENTIN nous accueillera, et où nous serons ravis de vous retrouver en présence d'invités tels le président du CESE Thierry BEAUDET, des ministres, j'espère Madame la ministre que vous nous ferez le plaisir d'être des nôtres, des parlementaires, des présidents de collectivités territoriales et des experts de l'action sociale.

Ce sera un beau moment d'échange et de travail autour de problématiques contemporaines comme la continuité du service public, la transition écologique, ou l'accès aux droits pour nos concitoyens.

Et en 2026, nous aurons l'occasion de fêter les 100 ans de notre association, mais je vous en dirais plus à un autre moment.

Chers amis, à cette heure-ci, il me reste à vous souhaiter de nouveau une très belle et heureuse année 2025, et à nous souhaiter collectivement qu'elle soit porteuse d'espairs. Merci à tous !